

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERRAUBE

Du lundi 22 juillet 2024

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 12 juillet 2024, conformément aux articles L.2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance ordinaire publique à la Mairie le lundi vingt-deux juillet deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Monsieur Pierre LAFFARGUE, Maire.

PRÉSENTS : Pierre LAFFARGUE, Thomas MAGRI, Michel L'HER, Marie-Pierre SOUILLARD, Christian METAIS, Stéphanie DESCLAUX, Sylvain DUSSEAU, Patrick CHARRON, Marie-Christine DOAT.

EXCUSÉS : Jennifer SUNÉ,

Formant la majorité des membres en exercice,

Le Maire ayant ouvert la séance à 20h00 ; il a été procédé en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un Secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

Monsieur Christian METAIS a été désigné pour remplir cette fonction.

Approbation du CR du 12/06/2024
CR approuvé, 9 pour, 0 contre, 0 abstention

Ordre du jour :

Sujet 1 : Election du 1^{er} Adjoint

Délibération pour l'élection de Michel L'Her en premier adjoint : 9 pour, 0 contre, 0 abstention

Sujet 2 : Désignation d'un délégué au SIIS

Le maire se propose pour remplacer Roseline en délégué au SIIS étant déjà régulièrement au réunion.
Délibération pour valider la nomination de M. le Maire au SIIS : 9 pour, 0 contre, 0 abstention

Sujet 3 : Désignation d'un membre pour les commissions :

Désignation des personnes pour remplacer Roseline dans les commissions suivantes :

SM3V : Marie-Pierre Souillard en plus

Finances : Thomas MAGRI

Travaux : pas de remplacement

Personnel communal : Michel L'Her

Culture : pas de remplacement

Délibération pour approuver les remplacements ou annulation : 9 pour, 0 contre, 0 abstention

Questions diverses :

Localisation de l'apéro mairie pour la fête de Terraube.

Au terrain de chevaux ou à la salle Runel + rue

Prévoir le manges debout du comité des fêtes à récupérer le dimanche matin

Cimetière, pour la 2eme tranche on valide le petit devis à 2000€ environ

La séance est clôturée à 21h13